



PRATIQUE
60%



THÉORIE
40%

ACTUALISEZ LA FORMATION
DE VOS AGENTS SSIAP 1



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux agents des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes de maintenir et actualiser ses compétences dans le but d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les Établissements Recevant du Public ou les Immeubles de Grande Hauteur.

PUBLIC

Agent des services de sécurité incendie des Établissements Recevant du Public ou des Immeubles de Grande Hauteur titulaire du SSIAP 1 depuis moins de 36 mois.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'assurer la prévention des incendies et de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance aux personnes.
- Être capable de réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie.
- Être capable d'alerter et d'accueillir les secours extérieurs en cas d'incident.
- Être capable d'intervenir de façon précoce face aux incendies, d'accompagner l'évacuation du public et porter assistance aux personnes.
- Être capable de participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret de plus de 190 pages couleur reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant
Cours richement illustrés et interactifs, adaptés au contexte professionnel.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être titulaire du diplôme SSIAP 1 ou équivalent
Avoir exercé au moins 1607h dans les 36 derniers mois)
Qualification de secourisme valide (SST, PSC1, PSE 1...)

DURÉE

14 heures (soit 2 jours)

EFFECTIF

Effectif minimum : 2 apprenant
Effectif maximum : 15 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

14 heures (soit 2 jours) tous les 36 mois

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 02 mai 2005

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Préfecture du
Morbihan
Agrément SSIAP
n°5604

SÉCURITÉ INCENDIE



INTERVENANT(S)

Formateur titulaire du SSIAP 2
ou du SSIAP 3



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par
le formateur, études de cas, exercices
sur feux réels



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Validation par un examen « blanc » par un
Questionnaire à Choix Multiples



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

La prévention

Évolution de la réglementation en matière de prévention

- Évolution de la réglementation (nouveaux textes,...)
- Accessibilité du public

Les moyens de secours

- Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- Les agents extincteurs
- Le Système de Sécurité Incendie
- Les moyens d'extinction

Mises en situation d'intervention,

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie - L'action face à différents contextes

- Fumées, incendie,
- Évacuation des occupants
- Prise en charge d'une victime
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute
- Utilisation des moyens de communication mobiles

PARTIE PRATIQUE | 60%

Mises en situation d'intervention

- Mise en situation en temps réel des différentes phases:
 - Gestion des alarmes
 - Protection individuelle
 - Levée de doute
 - Extinction d'un début d'incendie
 - Alerte des sapeurs-pompiers
 - Gestion d'une évacuation
 - Réception et guidage des secours en ERP ou en IGH
- Réalisation de cas concrets sur divers scénarios
- Mise en œuvre par chaque stagiaire en équipe constituée:
 - D'un RIA par des cheminements non rectilignes,
 - De l'évacuation d'une victime dans un local enfumé
 - De manipulation d'extincteurs en situation réelle

